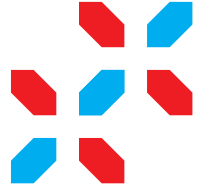


**LUXEMBOURG**  
**AID & DEVELOPMENT**



## NIGER - LUXEMBOURG

02 • 2023

**COOPÉRATION AU  
DÉVELOPPEMENT ET  
ACTION HUMANITAIRE**











## Contenu

---

- 
- 04** NIGER,  
VUE D'ENSEMBLE

---

  - 06** STRATÉGIES ET PRINCIPES

---

  - 07** LE LUXEMBOURG AU  
NIGER : HISTORIQUE

---

  - 08** PROGRAMME INDICATIF  
DE COOPÉRATION

---

  - 09** QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

---

  - 10** ÉVOLUTION DE LA  
COOPÉRATION AU NIGER

---

  - 13** COOPÉRATION BILATÉRALE

---

  - 19** COOPÉRATION MULTILATÉRALE

---

  - 21** COOPÉRATION RÉGIONALE

---

  - 22** COOPÉRATION AVEC LES ONG

---

  - 23** ACTION HUMANITAIRE

---

  - 24** FINANCE INCLUSIVE ET  
SECTEUR PRIVÉ

---

  - 25** CONTACTS
-

# Niger, vue d'ensemble



189 / 191

Indice de développement humain (2020)

25 252 000

Population (2020)

591 USD

PIB/habitant - (2021)

3,7 %

Taux d'accroissement  
de la population (2020)

0,1

Émission de CO<sub>2</sub>  
(tonnes métriques/habitant)  
(2019)

4,5

Croissance de la population  
urbaine (% annuel - 2020)

61

Espérance de vie à la naissance (2020)

46 / 1000

Taux de mortalité infantile,  
moins de cinq ans (pour 1000)  
(2020)

24 %

Inscription à l'école secondaire (% brut - 2017)

177 %

Taux de fertilité chez les adolescents  
(nombre de naissances par 1000  
femmes âgées de 15 à 19 ans, 2020)

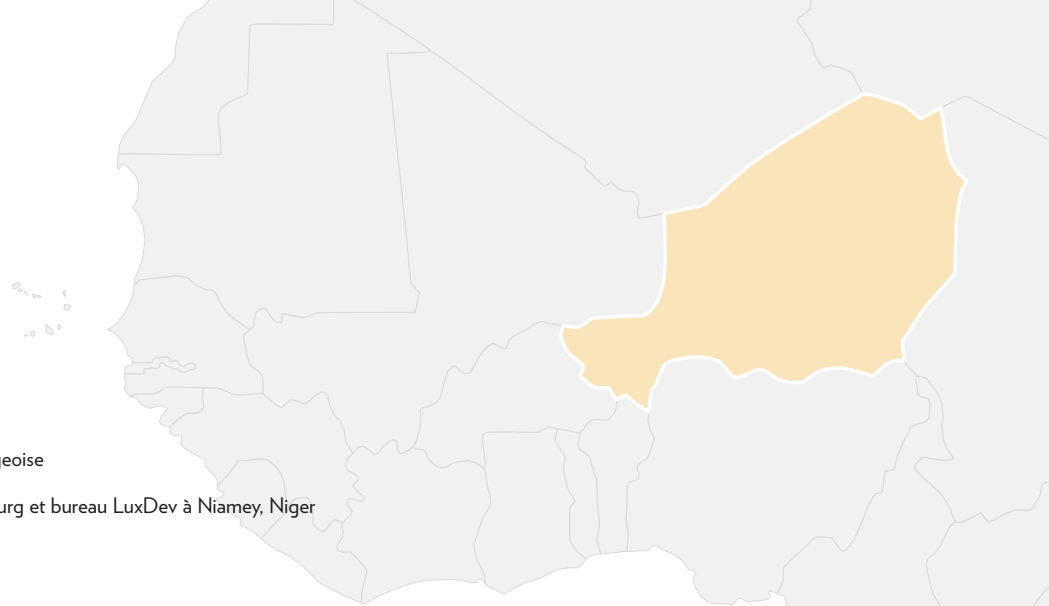
6,9

Enfants / femme (2020)

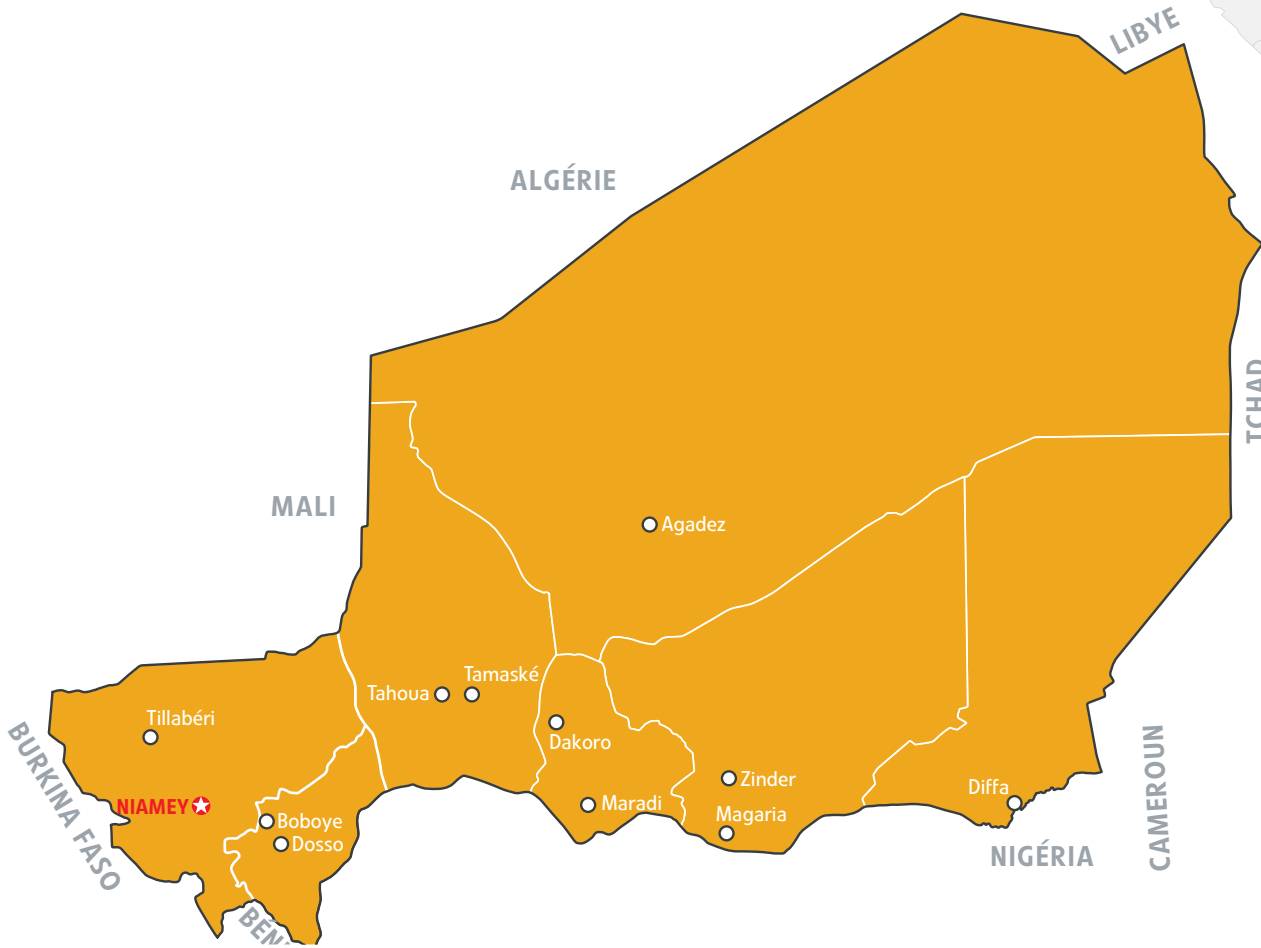
1 267 000 km<sup>2</sup>

Superficie (2018)





- Intervention de la Coopération luxembourgeoise
- ★ Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg et bureau LuxDev à Niamey, Niger





# La Coopération luxembourgeoise au développement : stratégies et principes



## OBJECTIF

Le Luxembourg a adopté, en 2018, une stratégie générale de coopération au développement, « En route vers 2030 », qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) et vise à contribuer à l'éradication de l'extrême pauvreté et à la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale. Plus spécifiquement, la Coopération luxembourgeoise vise à améliorer l'accès à des services sociaux de base, à renforcer l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, à renforcer la gouvernance inclusive et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Pour atteindre cet objectif, le Luxembourg continuera de promouvoir une approche multi-acteurs dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 « Transformer notre monde : le Programme de 2030 pour le développement durable » et de la réalisation des ODD qui lui sont associés.

En 2021, le Luxembourg a adopté deux stratégies afin de favoriser l'intégration plus systématique des priorités transversales liées à l'égalité des genres et à la durabilité environnementale, ainsi qu'une nouvelle stratégie relative à la finance inclusive et innovante. En 2022, le Luxembourg a également adopté une stratégie de l'Action humanitaire luxembourgeoise.

## ACTIONS

Les actions de la Coopération luxembourgeoise se conçoivent dans l'esprit du développement durable dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux. Elles s'inscrivent dans la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations unies, ses 17 Objectifs de développement durable et le principe de « ne laisser personne pour compte ».

- promotion d'approches multi-partenariales (ODD 17) ;
- renforcement de capacités à tous les niveaux ;
- promotion de l'innovation pour l'atteinte de résultats de développement concrets ;
- gestion axée sur les résultats et la performance, transparence et redevabilité ;
- flexibilité et réactivité en fonction des contextes, surtout en temps de crise.



## THÈMES PRIORITAIRES

- accès à des services sociaux de base de qualité ;
- intégration socio-économique des femmes et des jeunes ;
- croissance durable et inclusive ;
- gouvernance inclusive.

## DIMENSIONS TRANSVERSALES

- droits de l'homme ;
- égalité et équité entre les genres ;
- durabilité environnementale ;
- inclusion financière.

## CONCENTRATION DE L'AIDE POUR MAXIMISER SON IMPACT

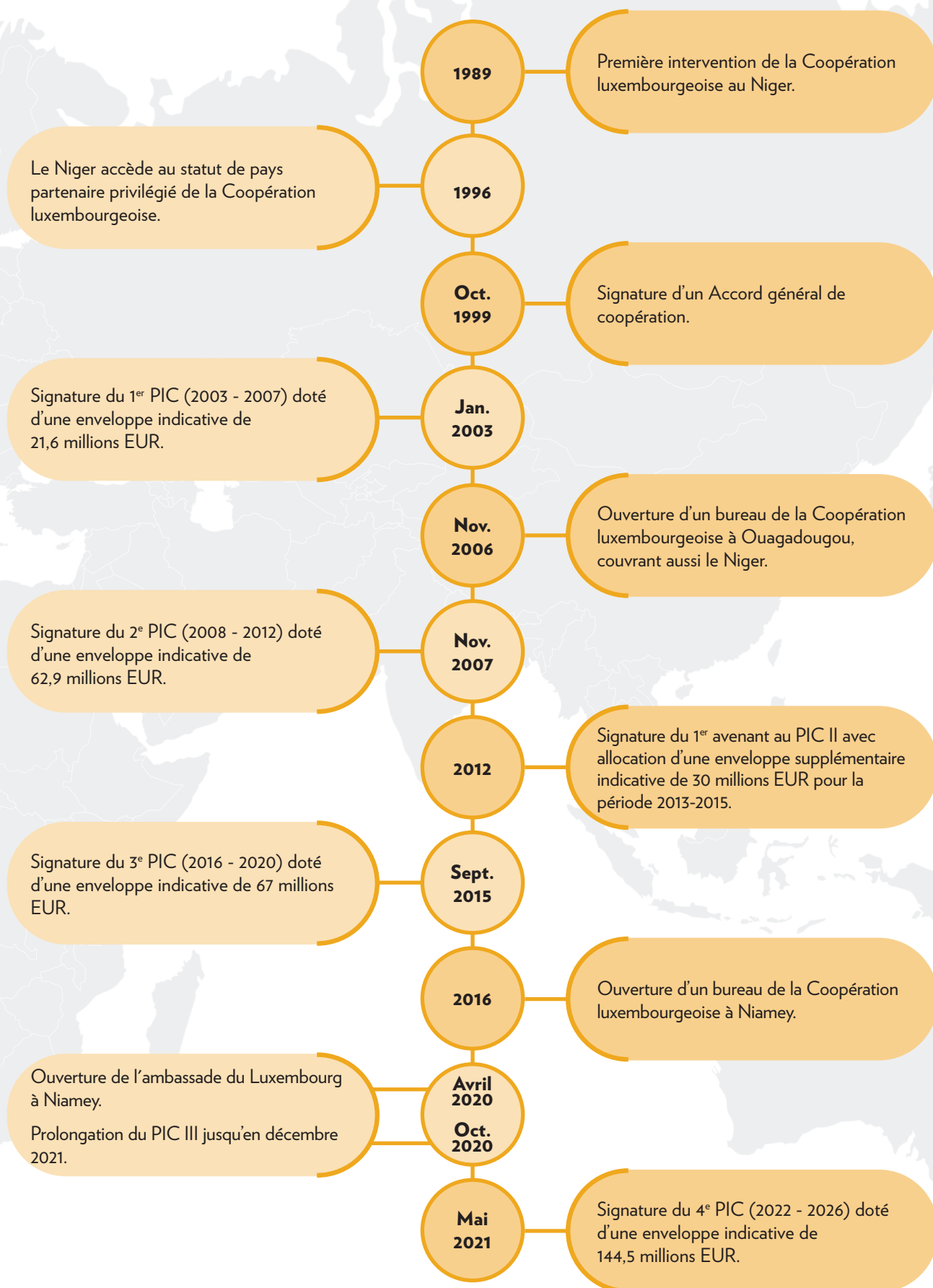
- nombre restreint de pays partenaires, en particulier en Afrique de l'Ouest et sa zone sahélienne, et engagement sur le long terme ;
- concentration sectorielle sur les domaines où le Luxembourg dispose d'une expertise ou d'un avantage comparatif spécifique (p.ex. centre financier international, TIC, gestion de données) ;
- approche partenariale pour la définition des Programmes indicatifs de coopération (PIC) ;
- alignement sur les principes de l'efficacité du développement.

## AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

- 1 % de son RNB consacré à l'aide publique au développement, depuis 2009 ;
- 100 % de son APD sous forme de dons et à caractère non-liée ;
- mise en œuvre selon une approche partenariale, par les instruments de la coopération bi- et multilatérale, la coopération avec les ONG et de l'appui aux programmes ;
- comprend un volet d'action humanitaire se déclinant à travers : l'aide d'urgence en réponse aux crises et catastrophes et à des conflits violents, la transition, la prévention et la résilience.



# Le Luxembourg au Niger : historique





# Le 4<sup>e</sup> Programme indicatif de coopération entre le Niger et le Luxembourg (2022 – 2026)

## SIGNATURE DU PIC

Signé en mai 2021, le quatrième Programme indicatif de coopération (PIC IV) entre la République du Niger et le Luxembourg couvre la période 2022 – 2026.

## BUDGET

Le budget indicatif du PIC IV était de 144 millions EUR. Il a été majoré en 2022, suite à la crise alimentaire et nutritionnelle, pour atteindre 148 millions EUR, faisant du Niger le premier partenaire de la Coopération luxembourgeoise.

## THÈMES PRIORITAIRES



Fourniture et accès inclusif aux services sociaux de base tels que l'eau, l'assainissement et l'habitat (ca. 48 %).



Qualification du capital humain en favorisant l'insertion socio-économique des communautés, en particulier des femmes et des jeunes (ca. 36 %).



Appui à la stratégie nigérienne d'inclusion financière (ca. 10 %).



Renforcement des capacités des administrations publiques en matière de gouvernance, en particulier celles relatives à la gestion de la chaîne des dépenses publiques (ca. 4 %).

## ZONE DE CONCENTRATION

Aligné sur les stratégies nationales, le PIC IV visera, dans les domaines prioritaires appuyés, le territoire national du Niger ainsi que, pour certains programmes à visée régionale, le Grand Niamey, Dosso et Zinder.

## ACTEURS AU NIGER

Ministère d'ancrage politique | ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Niger

Principaux ministères d'ouvrage sectoriels | ministère des Finances, ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, ministère de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes

Partenaire de pilotage stratégique | ambassade du Luxembourg au Niger (6 personnes)

Agences d'exécution bilatérales :

- LuxDev (62 personnes au Niger) ;
- ADA (Appui au développement autonome) (6 personnes au Niger).

Agences des Nations unies :

- Fonds des Nations unies pour la population ;
- Programme alimentaire mondial.

## ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES ET APPROCHES D'INTERVENTION

- la logique du nexus « humanitaire – développement – paix » guidera toutes les interventions du PIC IV afin de créer des passerelles entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement.
- le PIC IV poursuit une logique de localisation de l'aide et d'appui au politiques nationales de décentralisation et de déconcentration.
- le PIC IV place l'innovation au service du développement en considérant les TIC et les données numériques comme vecteurs indispensables de développement durable.



# Quelques chiffres-clés

## 1. Coopération bilatérale

Durée	Titre	Exécution	Part LU (EUR)
2022 - 2026	Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder	LuxDev	35 000 000
2022 - 2026	Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement	LuxDev	40 000 000
2022 - 2026	Appui au fonds commun sectoriel éducation	LuxDev	10 000 000
2022 - 2026	Appui à la gestion des finances publiques	LuxDev	5 650 000
2022 - 2026	Projet d'appui au développement de l'inclusion financière au Niger	ADA LuxDev	15 000 000
2022 - 2026	Projet d'appui au Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA)	LuxDev	6 000 000

## 2. Coopération multilatérale

Durée	Titre	Exécution	Part LU (EUR)
2022 - 2026	Renforcement des droits et de la santé des adolescentes de 10 à 15 ans et autonomisation des filles au Niger	UNFPA	7 000 000
2022 - 2026	Briser les barrières à l'éducation des filles au Niger	PAM	5 000 000
2022 - 2024	Partenariat sur la couverture sanitaire universelle	OMS	8 800 000*

\* Budget total de la contribution luxembourgeoise au programme, y inclus Niger

## 3. Projets régionaux mis en œuvre par le Luxembourg avec des volets au Niger

Durée	Titre	Exécution	Part LU (EUR)
2021 - 2026	FEVE Impulse	Enda Santé	7 377 346*
2016 - 2023	Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique (Africit de l'Ouest)	FMI	5 000 000*

\* Budget total, y inclus Niger

## 4. ONG

Durée	Accords-cadres au Niger	Domaines d'intervention prioritaires	Budget total MAEE (EUR)
2021 - 2025	Accord-cadre Fondation CARITAS Luxembourg	Sécurité alimentaire et production agricole	474 273
2020 - 2023	Accord-cadre CARE in Luxembourg	Santé, sanitaire, assainissement, développement agricole	1 466 945
2023 - 2027	Accord-cadre Aide internationale Croix Rouge luxembourgeoise	Logement, assainissement, prévention de catastrophes	2 659 421
2019 - 2023	Accord-cadre SOS Faim	Services financiers agricoles, coopératives agricoles, participation démocratique	2 952 750
2022 - 2025	Accord-cadre Guiden a Scouten fir eng Welt	Enseignement, éducation, formation professionnelle, médias	471 370
2023 - 2026	Accord-cadre Handicap International Luxembourg	Équipement scolaire et formation	800 000
2022 - 2026	Accord-cadre SOS Villages d'Enfants Monde	Services sociaux de base, droits de la personne, formation professionnelle	1 949 384



## 5. Action humanitaire

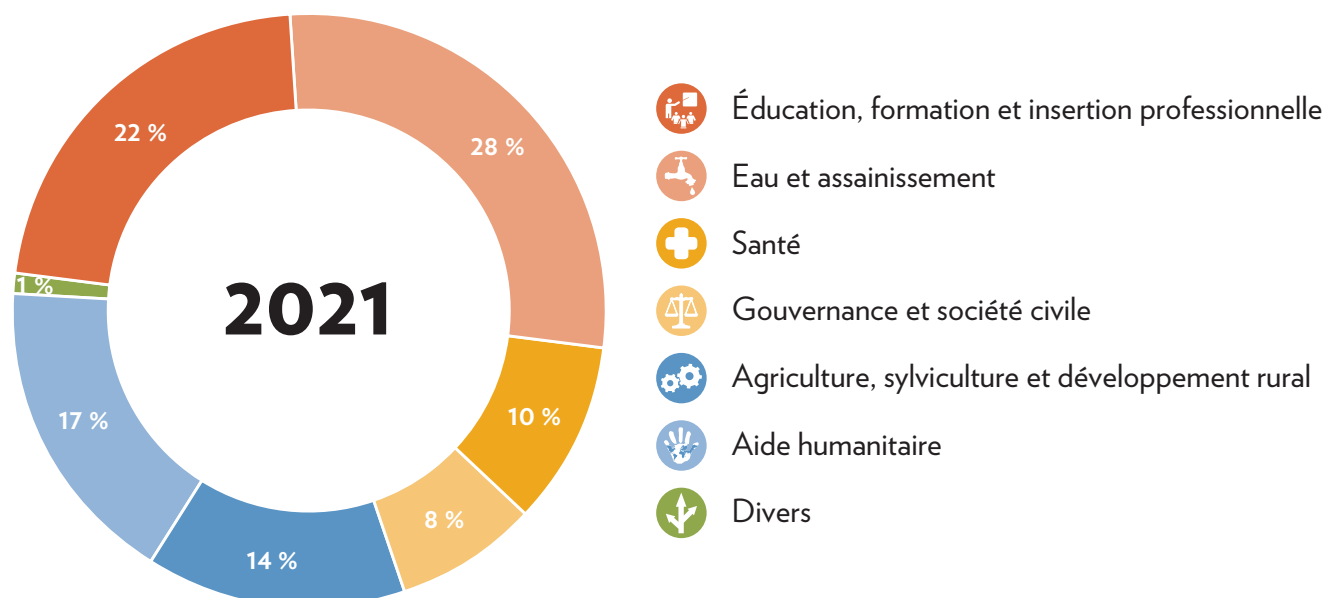
Durée	Titre	Budget total (min) EUR
2022 - 2025	Action humanitaire au Niger mise en œuvre par le CICR, le PAM et l'UNHCR (contributions min. prévues dans les Cadres de partenariats stratégiques (2022-2025) avec ces partenaires)	4 800 000
2021 - 2024	Activités eau et habitat du CICR au Niger	8 908 856
2021- 2024	Amélioration des conditions d'habitat humanitaire et réponse aux besoins complémentaires des populations les plus vulnérables affectées par des conflits armés et des catastrophes naturelles au Niger (AICRL)	4 500 000
2020 - 2023	Contribution au renforcement de la résilience des communautés déplacées, réfugiées, retournées, et hôtes vulnérables dans la commune de Mainé-Soroa, région de Diffa au Niger (AICRL)	1 728 609
2022	Total des contributions humanitaires pour le Niger en 2021	8 728 913

## 6. Finance inclusive et secteur privé

Durée	Titre	Organisation	Budget total EUR
2009 - 2023	Cadre intégré renforcé de l'OMC	OMC	9 000 000*
2016 - 2029	Business Partnership Facility	BPF/Secteur privé	1 000 000* / année
2022 - 2026	Programme d'appui au développement de la finance inclusive au Niger (PADIF)	ADA	3 500 000

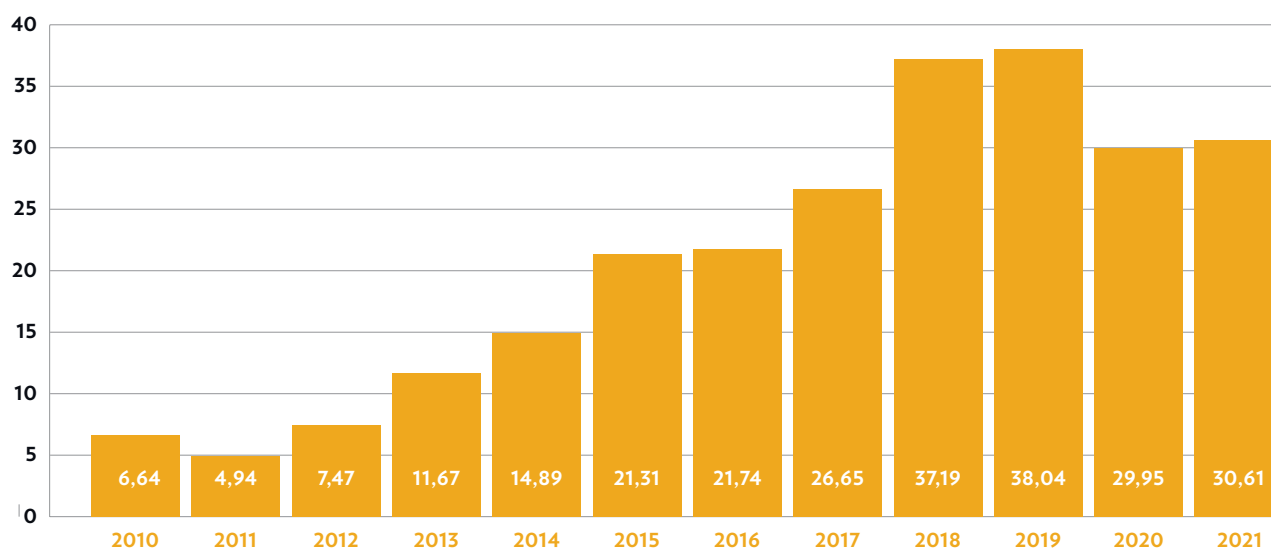
\* Budget total, y inclus Niger

## Répartition sectorielle en 2021

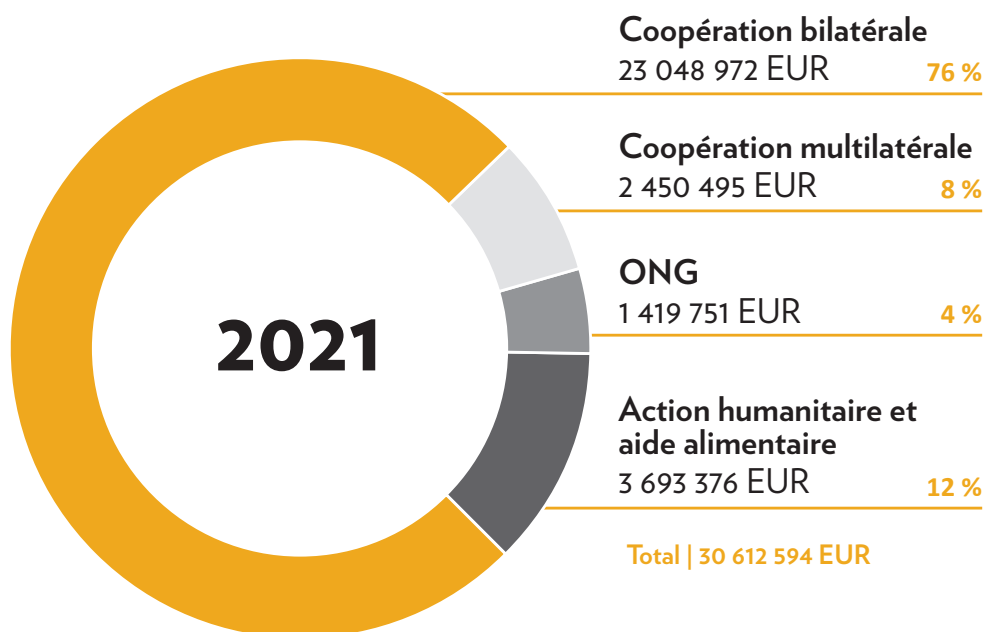


## Évolution de la mise en œuvre

millions EUR



## Répartition de l'APD au Niger en 2021





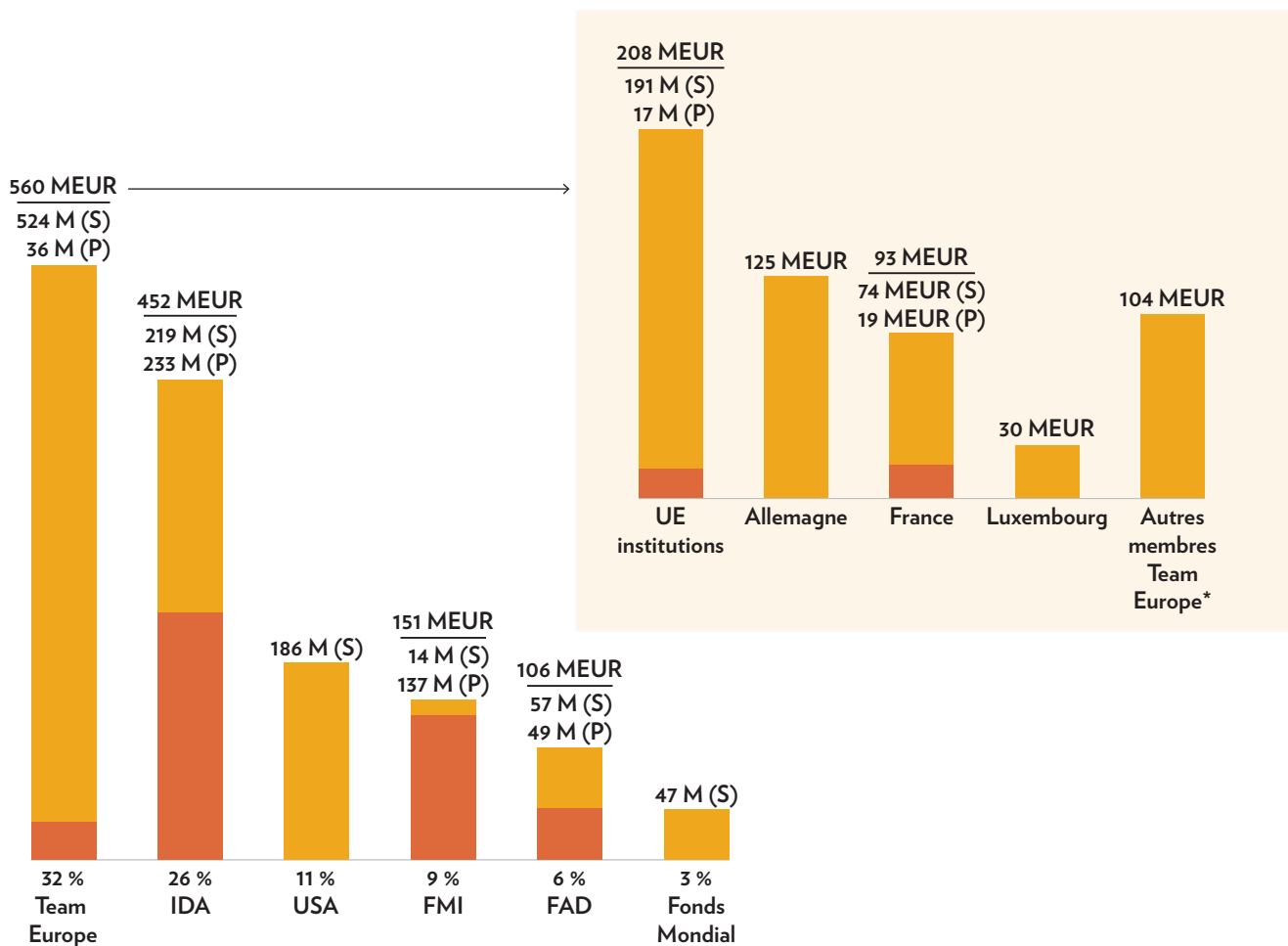
## Évolution des Programmes indicatifs de coopération avec le Niger au fil du temps

	Durée	Budget indicatif (MEUR)	Domaines d'intervention prioritaires
PIC I	2003-2007	22	<ul style="list-style-type: none"> <li>développement rural et sécurité alimentaire;</li> <li>éducation, formation et intégration socio-professionnelle;</li> <li>santé;</li> <li>artisanat.</li> </ul>
PIC II	2008-2015	93	<ul style="list-style-type: none"> <li>développement rural et sécurité alimentaire;</li> <li>éducation de base;</li> <li>formation professionnelle et technique;</li> <li>santé (OMS, UNFPA, UNICEF).</li> </ul>
PIC III	2016-2021	118	<ul style="list-style-type: none"> <li>développement rural et sécurité alimentaire;</li> <li>éducation de base;</li> <li>formation professionnelle et technique;</li> <li>eau et assainissement.</li> </ul>
PIC IV	2022-2026	148	<ul style="list-style-type: none"> <li>services sociaux de base;</li> <li>formation professionnelle et emploi;</li> <li>finances publiques et inclusion financière.</li> </ul>

Avec son actuelle APD au Niger, le Luxembourg se place en troisième rang des bailleurs européens au Niger, contribuant respectivement à 1,7 % de l'APD globale au Niger (dons et prêts) ou 2,4 % des dons fournis dans le cadre de l'APD au Niger.

### Partenaires au Niger en 2020 - Aide bilatérale de la Team Europe et flux multilatéraux d'aide au développement des 10 principaux donateurs individuels.

(S = Subventions | P = Prêts | I = Investissement en fonds propre).



Source : Union européenne - Délégation en République du Niger

# LuxDev | Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder



2022 - 2026

La problématique de l'emploi des jeunes et des femmes constitue un des défis majeurs pour un pays qui en plus connaît un contexte sécuritaire, sanitaire et climatique préoccupant. En matière d'emploi, la population active était constituée en 2017 d'une proportion de jeunes (15-35 ans) « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) » de 70,24 %. Ce taux était de 80,86 % pour les femmes et de 75,37 % pour les jeunes vivant en milieu rural.

Depuis de nombreuses années, la Coopération luxembourgeoise accompagne l'État nigérien afin d'améliorer le taux d'emploi et d'auto-emploi des jeunes nigériens. Un nouveau programme appuyant l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes a été formulé pour la période 2022-2026 tout en capitalisant sur les bonnes pratiques et leçons apprises des trois interventions mises en œuvre dans ce domaine au cours du Programme indicatif de coopération précédent (PIC III), à savoir :

- le programme d'Appui au programme national de formation et d'insertion professionnelle au Niger II ;
- le programme d'Appui au développement agricole durable dans la région de Dosso, Phase II ; et
- le programme d'Appui à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et de Zinder en vue de contribuer au développement socio-économique de ces deux régions.

Ce programme est aligné sur les orientations des politiques et stratégies sectorielles nationales ainsi que sur la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise et vient en appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder, en se basant davantage sur les besoins du marché du travail et s'articulant autour de chaînes de valeurs porteuses.

L'objectif global du programme est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie, en priorité, des jeunes et des femmes des régions de Dosso, Niamey et Zinder, et à leur pleine participation au développement socio-économique du Niger dans leur communauté en favorisant l'employabilité et l'insertion des jeunes et des femmes dans les secteurs porteurs d'emplois. Le programme vise surtout le développement d'opportunités économiques durables au profit des jeunes et des femmes des régions de Dosso, Niamey et Zinder dans les chaînes de valeurs

prioritaires du PIC IV que sont l'agro-sylvo-pastoral et halieutique, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'habitat et le bâtiment et travaux publics ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le programme bénéficiera non seulement aux jeunes de 15-35 ans et aux femmes de tous âges, mais également aux micros, petites ou moyennes entreprises (MPME) ainsi qu'aux coopératives ayant du potentiel de croissance (« champions ») et pouvant se développer à travers l'intégration de jeunes et de femmes, issus de ou engagés dans des parcours de qualification. Tout au long de l'exécution du programme, une attention particulière sera portée à l'intégration des aspects transversaux liés au genre, l'environnement et le changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs, les interventions sont organisées autour de deux résultats :

- les MPME et coopératives/associations « champions » des régions de Niamey, Dosso et Zinder améliorent de manière inclusive et durable leur compétitivité dans les chaînes de valeurs porteuses de croissance ;
- l'accès des jeunes de 15-35 ans et les femmes des régions de Niamey, Dosso et Zinder aux services financiers et non financiers est amélioré dans les chaînes de valeurs porteuses de croissance.

L'aspect financement des « champions » tout comme des jeunes/femmes sera développé conjointement avec le Programme d'appui au développement de l'inclusion financière (PADIF), sous la coordination de l'organisation non gouvernementale luxembourgeoise ADA.

Le programme sera mis en œuvre sur une période de 60 mois par une multitude de partenaires nationaux et locaux en charge des aspects de formation, d'investissements structurants et de l'appui-conseil aux jeunes, femmes, MPME/coopératives sous la coordination des conseils régionaux de Dosso et de Zinder et du conseil de ville de Niamey. La tutelle institutionnelle sera au niveau du ministère des Finances.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
35 000 000 EUR



## LuxDev | Eau et assainissement



2022 - 2026

Au Niger, moins d'un habitant sur deux a actuellement accès à l'eau potable. Selon les données du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, en 2020, 49% de la population urbaine bénéficie d'un service optimal d'eau potable, contre 2% pour la population vivant en milieu rural. L'accès et la gestion des ressources en eau constituent ainsi un des enjeux majeurs au Niger, tant au niveau de l'amélioration des conditions de vie des populations qu'au niveau du développement économique ainsi qu'en matière de prévention des conflits. Dans ce contexte, le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a mis en place le Programme sectoriel de l'eau et de l'assainissement (PROSEHA) 2016-2030 et le Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE).

La Coopération luxembourgeoise, partenaire de référence dans la mise en œuvre de ce programme depuis plusieurs années, renouvelle son appui à travers ce programme en faisant de la thématique de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement une priorité clé du PIC IV entre le Luxembourg et le Niger.

Aligné sur les politiques et stratégies nationales, le programme Eau et assainissement contribue à augmenter l'accès à une eau propre et aux services d'hygiène et d'assainissement à travers :

- l'amélioration de l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, en milieu villageois, en particulier pour les usagers les plus vulnérables ;
- l'amélioration de l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'hygiène et d'assainissement adéquats, en particulier pour les filles, les femmes et les personnes vulnérables ;
- la gestion équitable et durable des ressources en eau au niveau national et au niveau local et ;
- l'amélioration de l'accès de tous à l'eau, tout en préservant la cohésion sociale et la mobilité des personnes et du bétail en milieu pastoral.

Tout en se plaçant dans la continuité et la consolidation des interventions précédentes dans le secteur, le programme comporte plusieurs évolutions significatives sur les points suivants :

- l'inclusion des populations vulnérables ;
- la prise en compte de l'approche nexus humanitaire-développement-paix avec un accent particulier sur la stabilisation des zones fragiles ;

- la cohésion sociale et la réduction des conflits liés à l'accès et la gestion de l'eau ;
- la promotion d'une approche orientée vers les services ainsi qu'une plus forte implication du secteur privé ;
- la volonté de donner plus de poids à l'assainissement, à la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et à l'hydraulique pastorale ;
- la possibilité d'intervenir dans des situations d'urgence ;
- le renforcement des capacités des collectivités territoriales.

Afin d'atteindre les changements visés tout en respectant les principes d'une approche programme, les appuis du programme sont majoritairement conduits à travers le Mécanisme commun de financement (MCF), un fonds multi-bailleurs dont la Coopération luxembourgeoise a fortement contribué à la mise en place à partir de 2016 et qui a depuis prouvé son efficacité. Le MCF financera entre autres la construction et la réhabilitation de systèmes d'adduction en eau potable et contribuera à la mise en œuvre de l'approche assainissement total piloté par les communautés.

Dans ce contexte, le programme apportera une attention particulière à la dimension genre aussi bien dans la mise en œuvre de ses interventions, qu'au niveau du suivi des changements attendus. Enfin, dans un contexte sécuritaire complexe, l'approche nexus humanitaire-développement-paix viendra renforcer le programme afin de mieux prendre en compte les conséquences d'une crise multiforme et d'apporter des réponses holistiques et coordonnées.

Le programme interviendra pour une durée de 60 mois sur tout le territoire nigérien et ciblera spécifiquement les populations en milieu rural et en particulier les groupes vulnérables, notamment les femmes et les filles ainsi que les habitants des espaces pastoraux. Il bénéficiera également aux professionnels du secteur de l'eau et de l'assainissement tant public que privé afin de garantir la viabilité de l'écosystème et les synergies autour du service public de l'eau équitable et pourvoyeur d'emploi.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
40 000 000 EUR

# LuxDev | Appui au fonds commun sectoriel éducation



2022 - 2026

Depuis 20 ans, les indicateurs sociaux du Niger sont en nette progression et cette tendance devrait se poursuivre. Le taux brut de scolarisation au primaire est passé d'environ 29 % au début des années 1990 à 66,42 % en 2020 et le nombre de filles entrant en primaire par rapport aux garçons a lui aussi augmenté sur la même période, de 25 à 40 %. Cependant, le système éducatif présente des difficultés à offrir des solutions de formation pour les déscolarisés ou non scolarisés et à faire acquérir aux élèves les compétences de base.

Depuis 2017, l'État du Niger et ses différents partenaires, notamment la Coopération luxembourgeoise aux côtés de l'Agence française de développement, du Partenariat mondial pour l'éducation, de la Coopération Suisse, de la Coopération norvégienne et du Fonds des Nations unies pour l'enfance, ont mis en place le Fonds commun sectoriel de l'éducation (FCSE), mécanisme et outil de financement aligné sur les priorités nationales. En 2022, ce mécanisme innovant contribue à 7 % au financement du secteur et participe à l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité qui constituent les principaux objectifs du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF).

Après quatre années d'existence, les principaux constats issus des revues et analyses montrent la pertinence du mécanisme. En continuité de l'appui apporté lors du précédent Programme indicatif de coopération (PIC III), la Coopération luxembourgeoise renouvelle son soutien au secteur de l'éducation et de la formation professionnelle dans une perspective de consolidation des acquis et d'amélioration continue.

L'objectif global du programme est de « contribuer à l'accroissement de l'acquisition par la population de connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure et un développement durable » conformément à l'approche holistique de l'éducation et de la formation prônée par le PSEF. Cet objectif correspond aux stratégies et orientations de la Coopération luxembourgeoise en matière d'éducation qui constituent un levier important de développement humain et dont l'impact s'inscrit sur le long terme.

L'intervention vise particulièrement l'amélioration de la performance et de la gestion financière du Fonds commun sectoriel de l'éducation (FCSE) à travers une contribution annuelle au FCSE et des appuis ciblés au niveau de la chaîne planification-programmation-budgétisation et suivi-évaluation. L'intervention vise par ailleurs à appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction des vulnérabilités du système éducatif (SNRV/SE) pour mieux répondre aux situations de crises affectant les opportunités d'apprentissage des enfants ainsi que l'usage d'innovations pouvant toucher des aspects de digitalisation de la formation afin de contribuer à la modernisation de l'État. Pour atteindre ces objectifs, les interventions sont organisées autour de deux résultats :

- la contribution luxembourgeoise au FCSE améliore la mise en œuvre du PSEF/PTSEF ;
- les capacités de planification, programmation, budgétisation, exécution et suivi-évaluation des ministères du FCSE sont améliorées aux niveaux central, déconcentré et décentralisé.

Le programme vise enfin le renforcement des capacités des acteurs publics tant au niveau national que déconcentré-décentralisé pour une meilleure mise en œuvre de la réforme des finances publiques en étroite partenariat avec le ministère des Finances et sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Le programme interviendra sur une période de 60 mois à travers une assistance technique qui contribuera au renforcement de capacités institutionnelles et de la performance des systèmes de planification scolaire, de programmation, de monitoring et de rapportage technique et financier, au profit des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales. Enfin, l'intervention met un accent sur la prise en compte de la dimension nexus humanitaire-paix-développement au sein du FCSE.

**Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
10 000 000 EUR**



## LuxDev | Appui à la gestion des finances publiques



2022 - 2026

Le programme s'inscrit dans l'objectif de renforcement de la gouvernance inclusive des finances publiques au Niger. Dans la poursuite des efforts entamés dans le cadre du Programme indicatif de coopération précédent (PIC III) entre le Niger et le Luxembourg, le programme du PIC IV s'engage à contribuer à l'amélioration de la gouvernance par le biais d'une gestion des finances publiques plus efficace et efficiente en s'alignant sur les stratégies et politiques nationales et en s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de réformes de la gestion des finances publiques du Niger (SRGFP 2021-2025).

Le programme visera des changements significatifs en comparaison aux programmes mis en œuvre par le passé, notamment par :

- un plus fort ancrage dans la réforme des finances publiques de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest ;
- un alignement sur certains axes de la politique nationale de la modernisation de l'État notamment en termes d'innovation et de modernisation des infrastructures ;
- des ambitions d'amélioration de la performance et de structuration des fonds communs sectoriels alignés à la dépense publique et auxquels contribuent la Coopération luxembourgeoise et d'autres bailleurs de fonds internationaux ;
- l'intégration de l'approche nexus humanitaire-développement-paix dans la mise en œuvre des programmes sectoriels et les programmations budgétaires des ministères et des collectivités territoriales pour améliorer l'anticipation et le financement d'actions spécifiques dans les domaines de la prévention, l'atténuation, la réponse et le relèvement post-crise ;
- l'accompagnement du centre de renforcement des capacités du ministère des Finances pour renforcer davantage les capacités et les compétences.

L'objectif de l'intervention est que le système de gestion des finances publiques soit performant, transparent, orienté vers les résultats et conforme aux standards internationaux. Cette vision s'inscrit plus particulièrement dans le changement relatif à la fourniture des services sociaux de base de bonne qualité par l'État, la gouvernance inclusive, la modernisation de l'État et la gestion efficace et transparente de la chaîne des dépenses publiques inscrit dans le PIC IV.

À travers l'amélioration des procédures et systèmes, y compris numériques, de la chaîne des dépenses publiques, l'intervention se concrétisera notamment à travers des appuis ciblés sur le ministère des Finances dans la gestion comptable et financière des fonds sectoriels alignés à la dépense publique et auxquels contribue la Coopération luxembourgeoise pour la mise en œuvre des appuis dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de l'emploi, de la finance inclusive et de la sécurité alimentaire. Des changements au niveau de certaines réformes des finances publiques, telles que la déconcentration de l'ordonnancement, la culture de la performance, la modernisation de l'État et le transfert des ressources aux collectivités territoriales sont attendus.

Les principales actions menées concernent :

- le renforcement des capacités ;
- l'appui au processus de décentralisation ;
- l'amélioration des conditions de travail des services techniques déconcentrés.

Le programme, d'une durée de 60 mois, cible l'ensemble du territoire national. Ainsi, il interviendra à la fois sur des dynamiques au niveau central versus déconcentré/décentralisé/local, et au niveau transversal pour les points impactant tous les ministères sectoriels.

**Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
5 650 000 EUR**

# LuxDev et ADA | Projet d'appui au développement de l'inclusion financière au Niger



2022 - 2026

Avec un taux d'utilisation des services financiers de 15,6 % en 2020, le Niger se situe parmi les derniers pays de l'UEMOA (dont la moyenne est de 63,8 %) et présente, de plus, un écart significatif entre l'utilisation des services financiers par les hommes (20 %) et les femmes (11 %). Le secteur de la microfinance, principal moteur de l'inclusion financière, n'est pas suffisamment développé, ce qui handicape fortement le développement d'un tissu économique, le limitant ainsi par un manque d'accès aux sources de financement formelles. Au Niger, cette situation a un impact néfaste notamment sur le secteur agro-alimentaire opéré en majorité par des petits acteurs.

Afin de contribuer à l'amélioration de l'accès des populations vulnérables nigériennes, plus particulièrement des femmes et des jeunes, aux services financiers, la Coopération luxembourgeoise met en œuvre un Projet d'appui au développement de l'inclusion financière au Niger (PADIF Niger).

L'objectif spécifique du projet est d'« améliorer l'accès des populations vulnérables et des acteurs du secteur agricole aux services financiers ». Le projet contribuera à augmenter leur potentiel d'insertion professionnelle et la création d'emplois durables. Dans une optique de synergie avec les autres programmes du PIC IV, le projet sera mis en œuvre conjointement par l'ONG ADA et l'agence LuxDev.

Cet objectif implique la réalisation des conditions suivantes :

- un environnement propice au développement des prestataires de services financiers inclusifs qui ont accès à des dispositifs financiers et non financiers adaptés pour leur développement économique ;
- les prestataires du secteur financier inclusif, principalement les Systèmes financiers décentralisés (SFD), sont devenus professionnels et performants, et proposent des services financiers adaptés aux besoins des populations vulnérables ;
- les groupes de populations ciblés, particulièrement les femmes et les jeunes porteurs de projets, ont acquis des qualifications et des aptitudes pour mener leurs activités, des qualités qui leur permettent d'être éligibles à des financements nécessaires pour leurs activités génératrices de revenus.

Le PADIF s'inscrit dans les stratégies nationales de finance inclusive. Il recherchera des synergies et des passerelles, surtout avec le programme Emploi et employabilité.

C'est dans ce contexte que le projet développera, à la suite d'une analyse approfondie de l'écosystème de la finance inclusive au Niger, trois axes d'intervention pour atteindre les résultats suivants :

- la réussite de l'assainissement et de la professionnalisation du secteur ;
- l'opérationnalisation des trois mécanismes de la facilité 1, pour le soutien au financement agricole à travers l'appui public au crédit valorisant les financements des banques et des SFD du Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) ;
- une offre de produits appropriés au financement des acteurs des chaînes de valeurs agricoles, mais aussi de l'habitat et de l'eau, dans les zones de concentration du PIC.

Les bénéficiaires directs du PADIF sont le Secrétariat exécutif de la SNFI, le Fonds de développement de l'inclusion financière, la Facilité 1 du FISAN, le Fonds national d'appui aux petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries, les SFD et les banques partenaires des programmes LuxDev, auxquels ADA apportera ses appuis techniques.

Les populations vulnérables, particulièrement les jeunes et les femmes, constituent la cible principale du projet. De plus, dans le but de renforcer les chaînes de valeurs agricoles, les promoteurs agricoles privés constituent une cible particulière. Ces actions permettront ainsi de renforcer le continuum « formation-insertion-emploi » des jeunes dans l'optique de constituer le capital humain dont le pays a besoin pour atteindre ses objectifs de croissance et de développement.

**Contribution de la Coopération luxembourgeoise :**  
15 000 000 EUR  
dont 11,5 MEUR gérés par LuxDev  
et 3,5 MEUR gérés par ADA



# LuxDev | Appui au Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires



2022 - 2026

L'année 2022 a été marquée par une dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle au Niger, avec plus de 4,4 millions de personnes se trouvant dans le besoin d'une assistance alimentaire d'urgence. Cette situation résulte d'une campagne agropastorale 2021 largement déficitaire mais également des effets des conflits dans les pays voisins du Niger qui perturbent la vie des communautés et les flux commerciaux. À ces facteurs se sont ajoutées les conséquences de la guerre en Ukraine qui a eu un impact considérable sur les prix et sur la disponibilité des denrées alimentaires et surtout des céréales au niveau international.

Pour faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes que le pays connaît depuis plusieurs décennies - désormais aggravées par l'instabilité dans la région du Sahel - le Niger a mis en place un Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA). Cette structure est chargée d'anticiper, d'atténuer et de répondre à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de manière coordonnée et de créer des synergies et complémentarités entre les réponses aux différentes crises afin de mieux répartir les ressources disponibles en fonction des besoins. Avec la contribution de ses partenaires techniques et financiers, le DNP-GCA élabore chaque année un Plan de soutien aux populations vulnérables pour apporter une réponse en assistance alimentaire aux ménages dans le besoin. Ce plan est mis en œuvre grâce à la mobilisation des ressources nationales sur budget national et aux contributions de ces partenaires techniques financiers, notamment à travers le Fonds commun des donateurs (FCD).

Le Luxembourg est un partenaire clé de longue date du DNP-GCA, ayant depuis 2007 contribué annuellement au Fonds commun des donateurs (FCD) qui finance le Plan de soutien harmonisé du DNP-GCA avec comme but de contribuer de manière systématique à l'atténuation des chocs aléatoires sur la production de denrées alimentaires et à la prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger.

Dans le cadre du PIC IV (2022-2026), le Luxembourg poursuivra ses appuis pour la réduction des risques relatifs à la sécurité alimentaire à travers des appuis financiers au Fonds commun des donateurs du DNP-GCA. En même temps, le Luxembourg prévoit un volet d'appui institutionnel structurant au DNP-GCA afin de renforcer les capacités de gestion financière et comptable du DNP-GCA et en particulier du FCD.

Ce programme d'appui au DNP-GCA sera mis en œuvre par LuxDev sur la période de 2022 à 2026 et comportera deux volets :

- un volet d'appui structurant et d'accompagnement dont :
  - la formulation et mise en œuvre d'un plan d'action de renforcement des capacités,
  - un appui continu au renforcement des capacités du DNP-GCA dans la gestion financière, comptable et administrative du FCD ;
- un volet de l'alimentation du FCD qui proposera, en s'alignant aux priorités du Plan de soutien harmonisé, un plan de déboursement annuel.

**Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
6 000 000 EUR**

## FNUAP - Renforcement des droits et de la santé des adolescentes de 10 à 15 ans et autonomisation des filles au Niger



2022 - 2026

Le Luxembourg s'engage depuis plusieurs années aux côtés du Niger pour relever les défis de la transition démographique et pour promouvoir l'autonomisation des jeunes filles.

Dans ce cadre, le Luxembourg appuie depuis 2016 l'Initiative ILLIMIN qui a depuis son démarrage en 2013 connu des résultats probants. Démarré en 2013 sous forme d'expérience pilote, l'initiative planifie de délivrer une éducation holistique et non formelle à 250 000 adolescentes du Niger âgées de 10 à 19 ans, jamais scolarisées ou déscolarisées, mariées ou non mariées, à travers des enseignements modulaires portant sur la santé de la reproduction, les compétences de vie courante, le genre et les droits humains et les compétences financières.

À ce jour, elle a permis de mettre en place 1 794 espaces sûrs et de toucher 175 000 adolescentes bénéficiaires dans les communautés rurales et urbaines de toutes les régions du Niger.

Les approches et méthodes développées par le FNUAP dans le cadre de ce programme sont innovants et s'inscrivent dans l'approche holistique promue par le PIC IV visant un changement de comportement communautaire en vue d'une meilleure autonomisation des jeunes filles.

Le présent programme s'inscrit dans la continuité des précédents appuis tout en proposant un certain nombre d'adaptations :

- renforcer les synergies avec les programmes bilatéraux « Emploi et employabilité » et « Eau et assainissement » financés par le Luxembourg dans le cadre du PIC IV ;
- amplifier la composante « habilitation économique » pour une meilleure intégration socio-économiques des jeunes filles ;
- développer l'initiative masculine avec l'accompagnement des « Écoles des maris » et des « Clubs de futurs maris » afin de favoriser un changement communautaire plus global au niveau de la santé sexuelle et reproductive, du genre et du respect des droits des jeunes filles à travers une plus forte implication des hommes et des garçons.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
7 000 000 EUR

## Partenariat sur la couverture sanitaire universelle



2013 - 2024

En plus des projets multi-bi dans le cadre du PIC, la Coopération luxembourgeoise soutient le programme du Partenariat sur la couverture sanitaire universelle à travers l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et en collaboration avec six autres donateurs. L'objectif en est l'instauration de la couverture sanitaire universelle qui garantit l'accès aux soins de qualité et financièrement abordables pour tous. Actuellement, 120 pays bénéficient du Partenariat sur la couverture sanitaire universelle.

Le Partenariat sur la couverture universelle, dont la quatrième phase du soutien par le Luxembourg est prévue pour la période 2022-2024, vise à renforcer la capacité des pays en voie de développement et mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans de santé solides et complets promouvant la couverture sanitaire universelle. Le programme est adapté aux besoins des différents pays et, de par son approche partenariale,

facilite le partage connaissances et les échanges Sud-Sud.

Le partenariat sur la couverture sanitaire universelle offre un soutien aux ministères de la Santé des pays bénéficiaires grâce à l'assistance technique de l'OMS, en déployant des *policy advisors* basés dans les bureaux pays de l'OMS, spécialisés dans le renforcement des systèmes de santé et les politiques de santé publique. Les partenaires principaux pour la mise en œuvre sur le terrain sont les ministères de la Santé ainsi que d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Le soutien technique de la partie luxembourgeoise à ce programme est assuré par six experts siégeant au sein des bureaux de l'OMS au Cabo Verde, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Laos et au Niger. Un nouvel expert pour le Niger a été recruté en 2020.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
28 800 000 EUR

## PAM | Briser les barrières à l'éducation des filles au Niger



2022 - 2026

Le Luxembourg s'engage depuis plusieurs années aux côtés du Niger dans le secteur de l'éducation ainsi que dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Avec une population très jeune, une croissance démographique exponentielle et une pauvreté accrue surtout en milieu rural, le Niger fait face à des défis majeurs en matière de scolarisation, notamment des jeunes filles. La pauvreté et les coûts de l'éducation apparaissent comme raisons principales de la déscolarisation des jeunes filles, en particulier lorsqu'elles accèdent à l'enseignement secondaire.

Dans ce contexte, le Luxembourg soutien depuis décembre 2022 le présent projet qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative conjointe *Breaking Barriers to Girls Education*, mise en œuvre par le PAM, le FNUAP et l'UNICEF. L'initiative vise à surmonter les obstacles liés à l'éducation des filles grâce à un programme d'alimentation scolaire élargi intégrant des actions multisectorielles pour la promotion de l'éducation de la jeune fille. À travers le financement du Luxembourg, le PAM va poursuivre son intervention et viser à renforcer son programme d'alimentation scolaire dans les zones fragiles et touchées par le conflit, à savoir les régions de Tillabéry, Tahoua et Diffa au Niger.

Les programmes d'alimentation scolaire jouent un rôle important dans la réduction des disparités entre filles et garçons en

plus de leur impact sur l'accès à l'éducation et la rétention en général. Le présent projet met ainsi l'accent sur les mesures de soutien à la demande d'éducation (cantines, bourses, projets locaux) au profit des filles et des populations les plus réticentes à l'égard de l'école, qui doivent être renforcées pour compléter les mesures d'extension de l'offre.

Plus concrètement, la stratégie d'intervention a les objectifs suivants :

- réduire les inégalités en matière d'éducation à travers l'alimentation scolaire et des bourses scolaires ;
- améliorer l'environnement d'apprentissage des enfants et jeunes filles à travers des interventions nutritionnelles et par un meilleur accès aux services de santé, d'assainissement et d'hygiène ;
- sensibiliser les communautés à l'importance de l'éducation des filles et améliorer les connaissances, les attitudes et comportements concernant la nutrition, la santé et les droits sexuels et reproductifs des filles ;
- renforcer les capacités des institutions gouvernementales aux niveaux central et local.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
5 000 000 EUR



## FMI | Centre d'assistance technique dans le domaine du renforcement des capacités de gestion macro-économique



2016 - 2023

Depuis 2016, le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère des Finances appuient le centre régional d'assistance technique du FMI en Afrique de l'Ouest avec une enveloppe totale de 5 millions EUR. L'assistance technique se concentre sur le renforcement des capacités de gestion macro-économique afin de permettre aux huit pays

de l'UEMOA de mettre en œuvre des politiques de stabilité financière et de promotion de la croissance et d'atteindre leurs objectifs en matière de réduction de la pauvreté.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
5 000 000 EUR

## ENDA Santé | FEVE Impulse



2021 - 2026

La quatrième phase de ce projet portant sur la lutte contre le Sida et mis en œuvre par le réseau international ENDA-Santé avec l'assistance technique de l'ONG luxembourgeoise Stop Aids Now/Access a.s.b.l, est calqué sur l'initiative 95-95-95 d'ONU- SIDA. Le programme « Frontières et vulnérabilités au VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest (2021 – 2026) » est le seul à l'échelle sous-régionale qui s'adresse aux

populations les plus vulnérables et marginalisées dans les régions transfrontalières entre huit pays, à savoir, le Sénégal, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Mali et le Niger.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
5 502 301 EUR

# Projets de coopération des ONG

---

Les ONG de développement suivantes, l'Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Fondation Caritas Luxembourg, Care in Luxembourg, SOS FAIM, Guiden a Scouten fir eng Welt, Handicap International Luxembourg, SOS Villages d'Enfants Monde mettent en œuvre des activités au Niger dans les secteurs agricoles (développement agricole, production agricole, services financiers agricoles, services financiers agricoles), la politique de la gestion administrative, les logements à coût réduit et la réduction de catastrophes,

la formation du personnel de santé, l'assainissement, la nutrition de base, l'éducation sanitaire, l'aide plurisectorielle pour les services sociaux de base, l'éducation, les équipements scolaires, et la création d'emplois.

En janvier 2023, le budget total multiannuel part MAEE de ces projets est de 9612 759 EUR pour la période 2023 – 2027.  
Le taux de cofinancement est de 80 %.

# Action humanitaire au Niger

---

Au vu des besoins humanitaires croissants au Niger, le soutien financier aux opérations humanitaires y a considérablement augmenté au cours des dernières années, pour atteindre un seuil de 8 458 913,36 EUR en 2022 (par rapport à 2 300 000 EUR en 2018, 2 600 000 EUR en 2019, 4 021 390 EUR en 2020 et 4 748 930 EUR en 2021). L'assistance humanitaire au Niger est notamment mise en œuvre par des financements au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), ainsi qu'aux ONG humanitaires comme la Croix-Rouge luxembourgeoise, Caritas, Care in Luxembourg et Handicap international Luxembourg. En 2022, le Fonds humanitaire régional pour le Sahel, géré par OCHA, a également bénéficié d'un financement dédié pour le Niger (350 000 EUR).

Depuis juin 2017, un terminal satellitaire de emergency.lu a été installé en vue de soutenir le *Refugee Telecommunications Sector* du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Par le biais du terminal installé dans l'enceinte du UNHCR à Diffa, emergency.lu fournit ainsi de la connectivité internet au UNHCR et ses partenaires dans des camps des réfugiés à Diffa.

Les Cadres de partenariat stratégique (CPS) signés pour la période 2022 à 2025 avec le CICR, le PAM et l'UNHCR, reflètent la nécessité de soutenir davantage et à plus long terme les efforts de nos partenaires humanitaires au Niger. Par conséquent, le Luxembourg soutient les opérations du CICR au Niger avec un minimum de 625 000 EUR par an, et contribue au minimum 300 000 EUR par an à la réponse du PAM et 75 000 EUR aux vols UNHAS au Niger. Par ailleurs, les activités de l'UNHCR y sont soutenues à hauteur

de (minimum) 200 000 EUR par an. En 2020, un nouveau programme pluriannuel de renforcement de la résilience des communautés déplacées, réfugiées, retournées, et hôtes vulnérables dans la commune de Maïné-Soroa, région de Diffa, a été mis en place par la Croix-Rouge luxembourgeoise. Jusqu'à présent, le Luxembourg a alloué un montant total d'environ 1 300 000 EUR à ce programme.

L'année 2021 était marquée par le démarrage d'un nouveau programme pluriannuel du CICR en matière d'eau et habitat pour la durée de 2021 à 2024. Réparti sur initialement trois (2021-2023) et maintenant quatre ans, un montant révisé de 8 908 856 EUR est utilisé pour améliorer entre autres l'accès à l'eau potable dans la région de Diffa et de N'Guigmi. De plus, un projet de pilotage pluriannuel a été lancé en 2021 ensemble avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, qui permettra notamment la mise en place d'un centre logistique de la Croix-Rouge nigérienne à Niamey. Cette stratégie d'intervention pluriannuelle permet à la fois de répondre d'une façon plus efficace et efficiente aux besoins les plus urgents en habitat humanitaire et en matière d'assainissement dans les régions affectées par les conflits et inondations et de renforcer durablement les capacités de préparation et de réponse aux catastrophes de la Croix-Rouge nigérienne. La première phase de ce projet a été financée avec 880 000 EUR. Le total des contributions luxembourgeoises aux opérations humanitaires au Niger en 2022 s'élevait à 8 108 913 EUR.

**Budget action humanitaire 2018-2022 (minimum):**  
21 784 234 EUR



## Business Partnership Facility

2016 - 2029

La Business Partnership Facility (BPF) est un outil de la Coopération au développement luxembourgeoise qui vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer avec des partenaires dans les pays en développement pour mettre en place des projets commerciaux durables.

Ainsi, les projets sélectionnés dans le cadre de la BPF adressent la création de solutions durables et innovantes, avec un accent sur les aspects circulaires et digitaux, avec une forte dimension de partenariat dans le but de promouvoir un transfert mutuel d'expertise et de connaissances. Ainsi, les projets retenus contri-

buent à la mise en œuvre de projets démontrant une vision responsable sur le plan social et environnemental.

Dotée de 1 000 000 EUR par an, elle cible entre autres les pays partenaires du Luxembourg, dont le Niger. Jusqu'à présent, deux projets dans les domaines du *Space for Development* (Assurances à l'aide de blockchain et une modélisation du fleuve Niger) ont bénéficié d'un cofinancement de la BPF.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:  
1 000 000 EUR par année

## Cadre intégré renforcé de l'OMC

2009 - 2023

Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multi-donateurs de l'Organisation mondiale du commerce, qui aide les pays les moins avancés à jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral. Tandis qu'un soutien au niveau de la capacité institutionnelle et de la gouvernance est fourni,

le CIR soutient également les secteurs identifiés comme prometteurs, notamment celui du commerce lié aux filières agricoles.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:  
9 000 000 EUR

## Aide au développement autonome (ADA)

2015 - 2026

ADA est actif au Niger depuis 2015. Cette intervention se base sur une étude de faisabilité qui fut menée en août 2014 en vue d'analyser les opportunités de marché et de synergie entre la microfinance et les secteurs de la formation professionnelle avec comme objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes au Niger à travers l'offre de services financiers et non financiers adaptés. C'est l'IMF ASUSU qui avait été retenue pour mettre en œuvre le projet. ADA est donc entrée au Niger par ce projet pilote pour une durée de trois années (2015-2017) avec un budget global de 360 038 EUR cofinancé par trois contributeurs : ADA, Rotary et ASUSU.

Dans le cadre du Programme d'appui au développement agricole durable dans la région de Dosso - Phase II, ADA est

intervenue pour une période de deux années (2020-2022) pour apporter une assistance à deux IMF avec pour objectif l'extension de la fourniture de services financiers agricoles dans la région de Dosso. Depuis le 3 janvier 2022 dans le cadre du nouveau PIC, ADA, conjointement avec LuxDev, met en œuvre le Programme d'appui à la finance inclusive et amélioration de l'accès des jeunes aux services financiers. Dénommé PADIF, ce programme consiste à appuyer la mise en œuvre de la stratégie du Niger relative à l'inclusion financière (se référer au chapitre Coopération bilatéral pour plus d'informations).

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:  
3 500 000 EUR (2022 - 2026)

# Contacts

---

## Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Niamey

**Georges Ternes**  
Ambassadeur (résident à Dakar)  
Envoyé spécial pour le Sahel

**Joseph Senninger**  
Chargé d'affaires a.i.

**Luc Poveromo**  
Agent de la Coopération

Boulevard Mali Béro  
Rue IB-67 Issa Beri  
B.P. 13254 Niamey  
NIGER

Email: niamey.amb@mae.etat.lu  
Tel: (227) 20 35 39 50

## Bureau de LuxDev au Niger

**Lyn Voegele**  
Représentante résidente Niger

Bureau Niger

Boulevard Mali Béro  
Rue IB-67 Issa Beri  
B.P. 13254 Niamey  
NIGER

Email: office.niger@luxdev.lu  
Tel: (227) 20 75 21 75

www.luxdev.lu

## Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, ministère des Affaires étrangères et européennes

**Sophie Schram**  
Secrétaire de légation  
Desk Niger

6, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg  
LUXEMBOURG

Email: sophie.schram@mae.etat.lu  
Tel: (352) 247 82480

www.gouvernement.lu/cooperation

## LuxDev siège

**Christine Omes**  
Conseillère programmes - Afrique

**Yves Dublin**  
Chargé programmes – Afrique

10, rue de la Grève  
B.P. 2273  
L-1022 Luxembourg  
LUXEMBOURG

Email: omes@luxdev.lu  
Tel: (352) 29 58 58 262  
Fax: (352) 29 58 58 200

Email: dublin@luxdev.lu  
Tel: (352) 29 58 58 220



bout Niger, debout. Que notre œuvre fiende  
ajunisse le cœur de ce vieux continent  
que ce chant s'entende aux quatre coins du monde  
comme le cri d'un peuple équitable et vaillant  
bout Niger, debout! Sur le sol et sur l'onde  
Au son de tam tam dans leur rythme grandissant  
Restons unis toujours et que chacun  
A ce noble avenir qui nous dit

1	2	3	4
a			
b			
c			
d			
e			
f			
g			
h			
i			
j			
k			
l			
m			
n			
o			
p			
q			
r			
s			
t			
u			
v			
w			
x			
y			
z			











Agence luxembourgeoise pour la  
Coopération au développement

**Direction de la coopération au développement  
et de l'action humanitaire**

6, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg  
T (+352) 246-82351

[www.cooperation.gouvernement.lu](http://www.cooperation.gouvernement.lu)

 [facebook.com/MAEE.Luxembourg](https://facebook.com/MAEE.Luxembourg)

 [twitter.com/mfa\\_lu](https://twitter.com/mfa_lu)